



Le 21 décembre 2004

Mme Lise St-Hilaire  
Secrétaire de la Commission  
de l'économie et du travail  
Édifice Pamphile-Le May,  
1035, rue des Parlementaires, 3e étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Att : La Commission de l'économie et du travail

Au cours des mois qui viennent, vous soumettrez des recommandations d'une grande importance dans le dossier de l'énergie, des recommandations dont les répercussions se feront sentir pendant les dix à vingt prochaines années, et peut-être plus, sur l'économie du Québec.

Si nous essayons d'envisager un Québec prospère d'ici 20 ans, nous voyons un pays dont l'économie est basée sur :

- Une population très éduquée, un secteur de la recherche et du développement très avancé et une société qui accorde une grande importance à l'innovation.
- Une exploitation durable et propre des ressources naturelles qui permettra de conserver toute sa pureté à la nature.

À notre avis, l'exploitation durable des ressources naturelles fait partie intégrante de cette vision d'avenir.

Nous sommes également convaincus que le développement du potentiel hydroélectrique, qui se situe dans la fourchette des 20 000 à 40 000 Mwat, est primordial.

Cette capacité permettra d'atteindre plusieurs objectifs :

- La qualité de vie des Québécois
- L'exportation hautement rentable de l'énergie vers les États-Unis
- Le soutien d'un secteur de l'industrie lourde, soit l'aluminium, l'acier et d'autres métaux

Une décision qui tient compte de cette vision aura des répercussions sur l'emploi dans la province et sur l'avenir de collectivités entières, surtout lorsque l'on considère que des communautés entières, entre autres dans la région de Saguenay et de Baie-Comeau, dépendent des alumineries.

J'aimerais donc vous faire part de certains facteurs qui pourraient influencer cette décision en faveur du développement du potentiel énergétique du Québec et du futur développement des industries « énergétiques » comme l'aluminium.

Bechtel Mines et Métaux, dont le Centre d'excellence mondial en aluminium est situé à Montréal, n'est pas neutre dans ce débat. Nous assurons, depuis Montréal, le suivi des développements dans l'industrie de l'aluminerie partout dans le monde et nous réalisons présentement trois projets d'aluminerie (la ligne 5 d'Aluminium Bahreïn, au Bahreïn, le projet Fjarðaál d'Alcoa, en Islande, et le projet de Mosjøen en Norvège). Je crois pouvoir affirmer que nous sommes bien placés pour proposer quelques idées qui pourraient contribuer de façon positive au processus décisionnel.

---

**BECHTEL QUÉBEC LIMITÉE**

Les alumineries modernes sont des installations propres et ultra-efficientes qui assurent d'excellents emplois stables et bien payés pendant les 40 années de durée de vie d'une usine typique. Le grand nombre d'emplois créés par une seule aluminerie d'envergure mondiale permet de soutenir une collectivité entière. La synergie de création d'emplois de l'aluminerie dans la collectivité immédiate est encore amplifiée par les possibilités de création d'emplois offertes aux fournisseurs et aux entrepreneurs de l'aluminerie pendant sa longue durée de vie.

Outre ces avantages pour la collectivité locale et pour les fournisseurs immédiats de l'aluminerie pendant son long cycle de vie, d'autres possibilités de création d'emplois s'ajouteront si le gouvernement exige, comme condition préalable, que les sociétés comme Alcan, Alcoa, Norsk Hydro et d'autres, déménagent une partie importante de leur siège social des métaux de première fusion à Montréal.

Il s'agit d'une excellente ouverture qui permettra à des entreprises comme la nôtre et à d'autres situées à Montréal de demeurer le partenaire de choix pour les producteurs qui construisent des alumineries partout dans le monde. L'exécution à Montréal de services d'ingénierie pour les alumineries créera un nombre élevé d'emplois professionnels bien rémunérés et ouvrira un éventail de possibilités pour les fournisseurs québécois de cette industrie, qui pourront exporter leurs biens et leurs services dans le reste du monde.

Bechtel Mines et Métaux et sa société associée BPR-Bechtel (qui appartient à 50 % à Bechtel et à 50 % à BPR) emploient 800 personnes au total, surtout dans le domaine de l'aluminium, dans leurs bureaux de Montréal, Québec et Saguenay. Les affaires de ces sociétés se déroulent au Québec et ailleurs dans le monde et sont le résultat du savoir-faire acquis au Québec grâce à la construction et à l'exploitation d'alumineries modernes. Bien que les affaires ne cesseraient sans doute pas du jour au lendemain si la province décidait de ne pas encourager l'investissement dans les alumineries, cette industrie pourrait se déplacer vers des pays où se développe l'ingénierie des nouvelles alumineries.

Alcan, Alcoa et d'autres grandes sociétés d'aluminium ont le choix d'investir partout dans le monde. Nous connaissons très bien les sites d'aluminerie potentiels car leur suivi s'inscrit dans notre mission. En effet, nous voulons être en mesure de décrocher le travail lorsque les projets se concrétiseront.

Les exigences d'un site d'aluminerie sont relativement limitées :

- Un approvisionnement à long terme d'électricité à coût modeste
- Un environnement politique stable régi par la primauté du droit
- La proximité des marchés et d'un port d'embarquement

L'électricité à coût modeste est surtout fournie par l'hydroélectricité, le méthane ou l'électricité géothermique.

Des pays où le coût de l'électricité est faible se tournent de plus en plus vers l'aluminium pour monnayer leur électricité, ce qui leur permet en même temps de créer des emplois qui soutiennent leurs collectivités et d'assurer l'avenir des jeunes, plutôt que se limiter à exporter l'électricité, ou le gaz naturel liquéfié, ce qui ne crée que peu d'emplois et ne permet qu'un développement modéré.

Il vaut également la peine de souligner que les pays qui ont recours à cette stratégie sont parmi les plus riches, selon des critères par habitant (Norvège, Islande, Arabie saoudite, Bahreïn, Oman, Brunei, Australie). Ce sont aussi des pays dont le PIB-personne leur assure la désignation d'économie « émergente » (Russie, Malaisie, Trinidad, Venezuela, Brésil).



L'inexorable économie de cette industrie incite les nouvelles alumineries à quitter les États-Unis, où il n'y a plus d'hydroélectricité et où le coût de l'électricité est maintenant trop élevé pour justifier leur modernisation ou la construction de nouvelles alumineries.

Le Québec échappe à cette situation, car il dispose d'un important potentiel hydroélectrique non développé (au moins 20 000 MVA). Nous pourrions développer ce potentiel en élaborant une politique équilibrée qui permettra de répondre aux besoins croissants des consommateurs québécois, tout en exportant l'électricité vers le vaste marché du nord-est des États-Unis et en élargissant considérablement la production d'aluminium de première fusion.

Pour nous qui faisons partie de l'industrie de l'aluminium, il est clair que la décision politique qui sera prise dans les mois qui viennent sera critique. Nous tenons à affirmer sans ambages que ce serait une erreur pour une province riche en électricité comme le Québec de tourner le dos au développement futur de cette industrie.

Les Alcan et Alcoa de ce monde sont activement courtisées par tous les pays mentionnés ci-dessus, et par d'autres, qui veulent les convaincre d'investir dans de nouvelles alumineries. Je crois que si elles renoncent à leur présente démarche d'investissement au Québec, elles n'y reviendront ni rapidement, ni facilement. Ces sociétés décideront que la province n'est pas intéressée à développer davantage son industrie de l'aluminium et elles investiront leurs ressources de gestion limitées ailleurs.

Vous devez faire preuve de leadership et assurer la conclusion heureuse de ce débat, pour le bien à long terme de la province.



21/02/04

Brian Kenny  
Président Bechtel Québec Limitée

